

espaces

Amilly

www.amilly.com

N° 202 - Juillet - Août 2017



Les Tanneries passent à l'heure d'été



J'AI TESTÉ
POUR VOUS

Le tir à l'arc

p. 8



PEINTURE

Un tableau
de l'église
restauré

p. 11

Partir en Livre

LA GRANDE FÊTE DU LIVRE POUR LA JEUNESSE

19 - 30 juillet 2017



MÉDIATHÈQUE

Jouez avec la
littérature jeunesse

p. 18



"La purification de la Vierge" a retrouvé l'église Saint-Martin - P.11



"Le chant des sirènes" exposition à découvrir au Centre d'art contemporain - Les Tanneries - P.15



Lectures estivales à la médiathèque - P.18

03 DE VOUS À MOI

04 INFOS SERVICES - AGENDA - À SAVOIR

05 PHOTOS SOUVENIRS

06 INTERNET

- *La fibre optique arrive chez vous*

07 PRÉVENTION

- *Canicule : des gestes simples pour éviter les coups de chaud*
- *Gare aux tiques*

08 SPORT

- *J'ai testé pour vous le tir à l'arc*
- *Des efforts récompensés*

11 RESTAURATION D'ART

- *"La purification de la Vierge" a retrouvé l'église Saint-Martin*

12 FÊTE DE L'EUROPE

- *Retour en images*

14 POLYGLOTTISME

- *L'italien et l'espagnol s'invitent dans la conversation*

14 TRIBUNE LIBRE

15 CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

- *Le premier été des Tanneries*

16 LOISIRS

- *Cet été, la nature s'offre à vous*

18 DÉTENTE

- *Les animations à la médiathèque*
- *Un livre, un titre*
- *DVD adultes*

Amilly-Espaces est le magazine bimestriel de la ville d'Amilly (Loiret)

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Mylène Jourdan et Alixe Desseix
Réalisation : service Communication de la Ville - communication@amilly45.fr - Tél. 02.38.28.76.25 - Site internet officiel de la Ville : <http://www.amilly.com>

Crédits Photos : DR

Photo de couverture : Les Tanneries passent à l'heure d'été

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr à l'attention du responsable de service : Nicolas Tagot

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC. Imprimerie Leloup

L'école est finie! Les enfants passent les vacances dans leur famille, partent vers d'autres horizons ou participent pleinement à l'accueil de loisirs. Ils ignorent que l'été, l'école est toujours en activité et pour cause : c'est la période idéale pour procéder au grand ménage annuel et effectuer des travaux.

À Viroy, les élèves de l'école élémentaire retrouveront cinq salles de classes refaites du sol au plafond avec du mobilier neuf et équipées de vidéoprojecteurs interactifs, un outil éducatif également installé dans les autres groupes scolaires pour les niveaux de cours moyen. En parallèle, le gymnase et la salle de restauration subiront une cure de jouvence.

Débutés dès le lendemain du dernier jour d'école, les travaux doivent impérativement être terminés avant la rentrée, le 4 septembre prochain ! La course contre la montre est donc engagée...

Des changements sont à noter dans les autres écoles : la cage d'escalier à Saint-Firmin élémentaire sera refaite à neuf (peinture et carrelage), des stores électriques remplaceront les stores manuels dans le restaurant scolaire des Goths, des rangements seront installés à la salle de motricité du Clos-Vinot maternel. Toutes ces opérations amélioreront considérablement le quotidien des écoliers et des enseignants.

Le patrimoine communal évolue sans cesse, pour donner un futur à notre cité. Ce patrimoine est également riche d'empreintes du passé, qu'il nous faut respecter et préserver. La mairie a donc entrepris de restaurer un tableau, "La purification de la Vierge". L'œuvre, impressionnante par ses dimensions, avait été décrochée à l'occasion des travaux de réhabilitation de l'église Saint-Martin en 2006. Grâce au concours de la Direction régionale des affaires culturelles, elle vient de retrouver la nef de l'édifice religieux.

Cette histoire vous est contée dans ce numéro d'Amilly-Espaces. Vous y trouverez également des idées de sorties pour cet été : randonnées pédestres et cyclistes, sortie nature, animations culturelles... Toutes ces propositions vous permettront, je l'espère de tout cœur, de profiter au maximum de cette saison si agréable.

Je vous souhaite un très bel été, à toutes et à tous.

Gérard Dupaty



Gérard Dupaty
Maire d'Amilly
Conseiller départemental du Loiret
Premier vice-président
de l'agglomération montargoise

INFOS SERVICES

Mairie d'Amilly : 3, rue de la Mairie
BP 909 – 45200 Amilly.
Tél. : 02 38 28 76 00

Clic M. le Maire :
mairie.amilly@amilly45.fr

Rencontrer M. le Maire :
sur rendez-vous les mercredis et jeudis
matins au 02 38 28 76 00

Accueil pièces d'identité et passeport :
02 38 28 76 00

Réservation de salles : 02 38 28 76 14

Service Affaires Générales - Associations - Élections :
02 38 28 76 12

Service Commande publique : 02 38 28 76 00

Service État-Civil : 02 38 28 76 16 / 20

Services Techniques et

Aménagement du territoire : 02 38 93 86 14

Secrétariat des élus : 02 38 28 76 00

Police Municipale : 02 38 28 76 00

Objets trouvés : 02 38 28 76 00

Centre Communal d'Action Sociale : 02 38 28 76 60

Espace Familial d'Écoute et d'Échanges :
02 38 28 76 09

Service Sports : 02 38 28 76 88

Service Jeunesse : 02 38 28 76 63

Piscine : 02 38 85 47 56

Médiathèque : 02 38 90 09 55

Service Scolaire : 02 38 28 76 66

Service Culturel : 02 38 28 76 68

Musée des Arts et Traditions : 02 38 98 00 87

Service du 3^e Âge : 02 38 28 76 56

Service Enfance : 02 38 28 76 71

Petite-Enfance : 02 38 28 76 78

École de musique : 02 38 85 03 34

Accueil de loisirs à La Pailleterie : 02 38 93 90 51

Cimetière intercommunal et crématorium :
02 38 89 28 57

Groupes scolaires et écoles

Clos-Vinot élémentaire : 02 38 98 30 75

Clos-Vinot maternelle : 02 38 28 76 85

Garderie Clos-Vinot : 02 38 98 61 31

Goths élémentaire : 02 38 85 39 78

Goths maternelle : 02 38 85 52 86

Garderie Goths : 02 38 85 52 85

Saint-Firmin élémentaire : 02 38 85 12 44

Saint-Firmin maternelle : 02 38 85 74 85

Garderie Saint-Firmin : 02 38 98 06 11

Viroy élémentaire : 02 38 85 36 54

Viroy maternelle : 02 38 85 89 87

Garderie Viroy maternelle : 02 38 85 89 86

Garderie Viroy élémentaire : 02 38 85 98 96

RASED : 02 38 98 70 46

E.R.E.A. Simone Veil : 02 38 28 38 48

Collège Robert Schuman : 02 38 28 11 53

Lycée du Chesnoy : 02 38 89 80 00

Urgences :

Pompiers : 18 / 02 38 90 07 37

SAMU : 15

Police secours : 17 / 02 38 28 38 28

Gendarmerie : 02 38 07 15 80

Propreté :

SMIRTOM : 02 38 87 37 38

Déchetterie : 02 38 87 37 38

L'AGENDA

JUILLET

Expositions aux Tanneries "L'Éternité par les astres" "Le chant des sirènes" "Scenes of engagements"	du mer. au dim. jusqu'au 27/08/17 jusqu'au 27/08/17 jusqu'au 26/11/17	de 14h30 à 18h00	Galerie Haute Petite galerie Grande Halle
Programmation estivale aux Tanneries - Un déjeuner aux Tanneries	mardi 18 jeudi 20	de 11h30 à 14h00 de 11h30 à 14h00	Centre d'art contemporain - Les Tanneries
- Mercredi c'est Tanneries Journée artistique "Géodosis"	mercredi 26	de 10h30 à 16h30	
- Jeudi c'est Tanneries Journée artistique "Limbes XXL"	jeudi 27	de 10h30 à 16h30	
Les animations à la médiathèque Lectures estivales	mercredi 26 jeudi 27	18h30 10h30	Médiathèque
Partir en livre : des jeux littéraires	jeudi 20	10h00	
	vendredi 21 mardi 25	10h00 10h00	

AOÛT - DÉBUT SEPTEMBRE

Programmation estivale aux Tanneries - Mercredi c'est Tanneries Journée artistique "Limbes XXL" Journée artistique "Mues scotchantes"	mercredi 2 mercredi 9	de 10h30 à 16h30 de 10h30 à 16h00	Centre d'art contemporain - Les Tanneries
- Jeudi c'est Tanneries Journée artistique "Mues scotchantes" Journée artistique "Géodosis"	jeudi 3 jeudi 10	de 10h30 à 16h30 de 10h30 à 16h30	
- Les Tanneries au crépuscule Atelier en famille	lundi 7 vendredi 18	de 18h00 à 21h30 de 11h30 à 14h00	
- Un déjeuner aux Tanneries	jeudi 24	de 11h30 à 14h00	
- Lecture estivale avec la médiathèque	mercredi 16	de 18h30 à 21h00	
- La nuit aux Tanneries Observation des étoiles avec l'Astre club de Villemandeur	samedi 26	21h30 à 00h00	
Les animations à la médiathèque Lectures estivales	mercredi 9 mercredi 23 jeudi 24	18h30 18h30 10h30	Médiathèque
Tournoi Open de tennis - catégorie seniors hommes et dames +35 +45 +55 (hommes) - +35 (dames) Finale	du 26/08 au 10/09 le week-end en semaine dimanche 11	de 9h00 à 19h30 17h30 13h30	Club de tennis
Commémoration des fusillés de la Nivelle	dimanche 27	10h00	Monument de la Nivelle
Portes ouvertes association ACLAM	samedi 2	dès 15h00	École du Clos-Vinot

Agenda non exhaustif - Plus de dates sur amilly.com

Voisins bienveillants

Dans le but de préserver la tranquillité publique, l'utilisation d'engins équipés de moteurs bruyants tels que les tondeuses à gazon, motoculteurs ou encore tronçonneuse n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En dehors de ces heures, l'utilisation de ces engins est interdite.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter l'arrêté municipal de limitation de l'usage des matériels de voisinage bruyants du 11 mai 2001, disponible en mairie.

LA VIE D'AMILLY EN IMAGES

Le moulin fait tourner la tête des visiteurs

Les Journées du patrimoine de pays et des moulins ont attiré 450 visiteurs au Moulin Bardin, les 17 et 18 juin derniers. Ces portes ouvertes étaient l'occasion de constater l'avancée des travaux effectués ces derniers mois par les bénévoles de l'Association de sauvegarde et d'animation du Moulin Bardin. Un laboratoire des années 30 avait été installé dans le but d'expliquer le processus d'analyse des farines. Les bénévoles ont également présenté au public une série de cartes postales disponibles à l'Office de tourisme de Montargis.



Des enfants qui laissent sans voix



Plus d'un millier d'enfants scolarisés dans les écoles et collèges de la région sont montés sur scène à l'occasion du festival Amilly Chante, en mai dernier. Réunis en chorale, ils ont notamment chanté des titres d'artistes anglais et américains des années 60 et 70.



Une maison pavoiée des drapeaux européens

Dans le quartier de Viroy, il est une maison qui n'est pas passée inaperçue durant le week-end de la Fête de l'Europe. Gérard Fernandez et son ami Joël Brin ont pavoié la façade des 29 drapeaux européens - en comptant celui du Royaume-Uni et de l'Union européenne. Une initiative originale et saluée par Gérard Dupaty, maire d'Amilly. Ancien fonctionnaire d'État chargé de la gestion opérationnelle des effectifs de services d'ordre à la préfecture de police de Paris, Gérard Fernandez s'est vu offrir durant sa carrière les drapeaux de dizaines de pays étrangers. Pour décorer sa maison des couleurs européennes, il a complété cette collection, notamment avec les pays baltes. Il n'exclut pas de renouveler l'opération l'année prochaine.



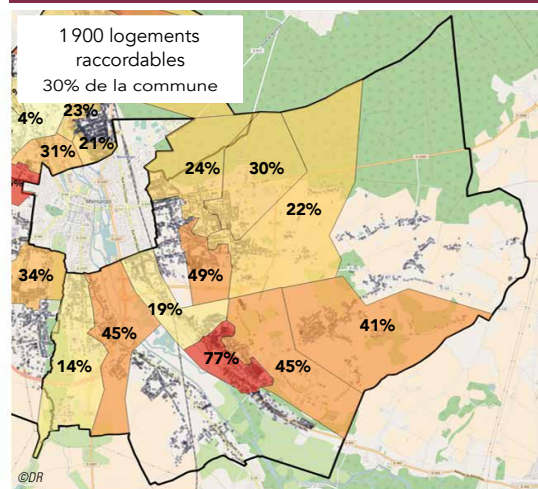
La fibre optique arrive chez vous

Depuis le 24 mai, le raccordement à la fibre optique est proposé par SFR. La fibre optique, en reliant directement l'habitation au réseau internet, maximise le débit et minimise les pertes de qualité. La maintenance, l'exploitation du réseau ainsi que son déploiement sur le territoire sont assurés par la filiale de l'opérateur : Loiret THD. Actuellement, 30% de la commune est éligible à un raccordement, ce qui correspond à 1900 foyers. Fin 2017, 52% des logements d'Amilly seront concernés, soient 3 200 logements.

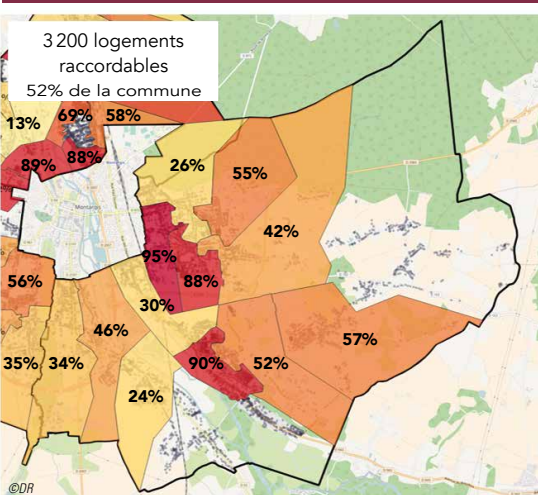
La marche à suivre pour se raccorder au réseau

- 1- Le réseau FTTH (Fiber To The Home, fibre jusqu'à la maison) doit être déployé près de chez vous. Testez votre éligibilité sur le site de SFR ou sur les sites : degroupetest, observatoire.francethd et Ariase.
- 2- Votre adresse exacte doit être référencée dans une base de données nationale (les ajouts et compléments d'adresse sont en cours d'identification, les adresses en question seront éligibles sous quelques mois).
- 3- Il faut que votre opérateur commercial ait acheté le droit d'utiliser le réseau départemental Lysséo. Aujourd'hui, seul SFR propose des offres de raccordement. En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement est réalisé aux frais de l'opérateur.
- 4- Il est possible de souscrire à une offre proposée par SFR lors du passage d'un vendeur ou d'un commercial à votre domicile, lors d'un appel des services de vente, en s'inscrivant sur le site www.sfr.fr en se rendant dans l'un des magasins de l'opérateur ou en appelant le service commercial au 1099.
- 5- Le rendez-vous d'installation de la fibre s'effectue sous trois semaines au maximum, cette installation est offerte par l'opérateur.
- 6- Le technicien raccordera votre domicile au réseau FTTH, en fonction de votre lieu d'habitation. Cette opération s'effectue depuis un PBO (Point de branchement optique) qui peut être un boîtier situé dans la rue ou dans les parties communes de l'immeuble. Dans le cadre d'une installation pour une maison, il est possible de choisir une installation aérienne, souterraine ou aéro-souterraine. La fibre optique passera par un petit trou réalisé au plus proche de votre porte d'entrée, vous conviendrez ensuite du lieu d'installation de la prise optique (généralement dans la pièce principale, proche de la prise TV) ainsi que du déploiement au sein de votre logement. Le technicien fournit, installe et configure également la box ainsi que le décodeur TV. 

AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU FTTH À LA FIN AVRIL 2017



AVANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU FTTH À LA FIN 2017



Précision : le démarchage à domicile consistant à proposer des offres de raccordement relève de l'initiative de l'opérateur privé SFR. Par conséquent, aucun commercial n'est mandaté par la mairie.
En cas de doute,
contacter Lysséo au 02 18 69 15 11.

Canicule : des gestes simples pour éviter les coups de chaud



Un épisode caniculaire se caractérise par de fortes chaleurs enregistrées pendant trois jours ou plus et des températures qui ne descendent pas ou peu la nuit. Un phénomène qui correspond à ce que nous avons vécu en juin. Mais l'été, même en l'absence de canicule, la prudence est de mise lorsque le thermomètre grimpe.

Les auxiliaires de vie de DomusVi, comme l'ensemble des professionnel(le)s salarié(e)s des associations d'aide à domicile, se montrent très vigilantes durant cette période car les personnes âgées sont particulièrement sensibles à ce phénomène : passé un certain âge, le corps maintient moins bien sa température.

Catherine Février, responsable de l'antenne locale, explique qu'elles interviennent d'abord à titre préventif. *De par leur formation, elles connaissent les bons gestes : ne pas s'exposer entre 12h et 16h, maintenir la maison au frais, éviter les efforts physiques, manger suffisamment, s'hydrater avec de l'eau ou des jus de fruit (pas d'alcool qui déshydrate), non pas en se contentant de poser une bouteille d'eau sur la table, mais en préparant des verres d'eau car certaines personnes n'ont pas le réflexe d'ouvrir la bouteille pour se*

servir. Les brumisateurs, gants de toilette humides et ventilateurs permettent de se rafraîchir.

Les auxiliaires de vie analysent d'autant mieux des signes préoccupants (perte d'appétit, crampes, maux de tête, faiblesse, température dépassant 38°C...) qu'elles connaissent les personnes auprès desquelles elles interviennent parfois quotidiennement et perçoivent donc les changements d'attitude. En cas d'alerte, la consigne est d'appeler le 15. Le recours à la téléassistance peut éventuellement aider. Les professionnels conseillent également aux familles de prendre régulièrement des nouvelles de leurs proches. ☘

Les personnes âgées de plus de 60 ans peuvent appeler le Centre communal d'action sociale Tél. : 02 38 28 76 56/60 pour bénéficier d'un accompagnement durant la canicule.

Les femmes enceintes et enfants en bas âge sont également sensibles en période de canicule. Ces conseils s'appliquent aussi à eux.

Gare aux tiques !

L'été, une agréable balade en forêt ou une promenade dans un parc peut devenir très désagréable, si l'on se fait mordre par une tique, voire dangereuse, sachant que ce parasite peut transmettre la maladie de Lyme, qui fait l'objet depuis 2016 d'un Plan national de lutte. Voici quelques conseils pour éviter ce désagrément ou agir

efficacement en cas de morsure.

Avant la sortie : prévenir

- En forêt, mettre des chaussures fermées et porter des vêtements longs serrés aux poignets et chevilles, de couleur claire pour repérer la présence de tiques.
- Appliquer du répulsif sur les zones découvertes.

Après la sortie : guérir

- Inspecter son corps en particulier les aisselles, les plis du genou, les organes génitaux, le cuir chevelu.

- En présence d'une ou plusieurs tiques, ne pas appliquer de produit (éther ou autre), l'animal pourrait alors saliver et libérer la bactérie responsable de la maladie.
- Retirer la tique à l'aide d'un tire-tique (en pharmacie) ou d'une fine pince à épiler. Agripper l'insecte au ras de la peau, tourner et tirer fermement. Désinfecter.
- Il est normal qu'une rougeur apparaisse dans la journée qui suit. En revanche, si une plaque inflammatoire se forme entre 3 et 30 jours après la morsure, consulter un médecin. ☘

À SAVOIR

Attention, consultation d'un médecin fortement recommandée :

- Après une morsure pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 8 ans
- Lorsque la tique est restée plantée plus de 36 heures ou que la tique était gorgée de sang au moment de l'extraction
- Quand une plaque rouge s'étend autour d'une ancienne morsure

J'ai testé pour vous ... le tir à l'arc

C'est non sportive mais pleine de bonne volonté que je me rends au Gymnase de l'EREA. Elise Norest, arbitre du club au palmarès impressionnant (championne de France du tir nature en 2014 et membre de l'équipe de France de tir 3D), sera mon entraîneur. Durant une heure, j'observe les enfants licenciés du club. Les débutants tirent à 10 m, les plus expérimentés à 18 m. Tous touchent la cible. Cette activité semble à première vue nécessiter moins de force physique que d'autres sports. Une idée reçue qui va vite se révéler fausse.

N'est pas Robin des Bois qui veut ...

C'est avec un arc en bois pour novices qu'Elise me propose de faire quelques "volées" (envoi de la flèche vers la cible). Après avoir vu tous ces enfants tirer avec aisance, je comprends que cela risque d'être plus compliqué pour moi. Elise me montre la posture : pieds écartés mais pas trop, placés de chaque côté de la ligne de tir tracée au sol, et perpendiculaires à la cible.


Parée d'une protection au bras gauche ainsi qu'au niveau des doigts de la main droite, je saisis l'arc d'initiation de 18 livres de puissance. Je tends mon bras gauche, je tire sur la corde et frôle mon visage de la main droite comme me l'indique Elise. Je vise, je décoche la flèche et là, il fallait s'en douter, elle glisse sur le sol du gymnase. J'essaye de nouveau en remontant ma main droite au niveau de la corde, petit geste qui fait énormément varier la hauteur à laquelle arrive la flèche. Elise me montre comment mieux la décocher en prolongeant le mouvement du bras droit vers l'arrière. Je m'exécute, la flèche touche alors la mousse. Il faudra attendre la quatrième tentative pour que j'atteigne la cible et par chance le jaune !

Après avoir essayé la pratique en intérieur, il me faut tester celle en extérieur. Le rendez-vous est pris à la Pailleterie le lendemain. Je débute la session avec un bel échec et

une flèche perdue dans la rivière. Toutes les autres arrivent dans la cible et la quatrième, encore une fois, arrive dans le jaune ! Face à ce résultat, Elise décide de me faire tirer à 18 m. Au final, le bilan est mitigé mais pas si terrible.

Troisième type de tir à l'arc testé : le tir 3D. Elise me propose une nouvelle cible, cette fois-ci il s'agit de viser le blason gravé sur un faux dindon en mousse. Résultat de mes trois séries de tir : une flèche dans l'herbe et toutes les autres dans le dindon. L'exercice m'a semblé plus simple et plus sympathique que les deux précédents. Le blason étant bien moins visible sur cette cible, j'éprouve moins de pression à l'idée de rater. Et puis, le drôle d'aspect de ce faux dindon ayant déjà bien servi aide à diminuer le stress lié à la concentration.

Un sport complet

C'est donc au bout d'1h30 d'entraînement, et après une quarantaine de flèches, que se termine mon cours d'initiation. Bilan des courses : je suis plutôt conquise par ce sport aussi technique que physique. Certes, les volées n'étaient pas parfaites et je suis repartie avec de nombreuses courbatures mais une chose est sûre : cet essai me donne envie de réitérer l'expérience et peut-être d'essayer les autres disciplines de ce sport ! 

Alix Desseix



À Amilly il est possible de pratiquer de nombreux sports de plein air. Panorama de ces disciplines rafraîchissantes.

◀ Pêche - Le Gardon Amillois

Des passionnés partagent leurs conseils avisés et leur expérience avec les enfants venus découvrir cette activité. Proposée aux enfants de 10 ans et plus, elle leur fait découvrir les différents poissons de la région et leur mode de vie tout en mettant l'accent sur le respect de la nature. Les moniteurs et bénévoles sont qualifiés pour les accompagner. Le domaine réservé à la pêche s'étend sur le Loing d'Amilly à Cepoy, mais aussi, pour ne citer qu'eux, aux Plans d'eau des Savoies et Népruns.



◀ J3 Randonnée

Les licenciés de la Fédération Française de Randonnée peuvent participer à cette activité. Les parcours sont déterminés en fonction de l'allure des inscrits pour que chacun passe un agréable moment. Il est possible de faire une

ou deux randonnées de découverte afin d'apprécier le type de parcours proposés et l'ambiance générale. Les balades sont plus ou moins longues, jusqu'à 12 km, et les départs se font de la forêt de Montargis ou d'Amilly.

◀ J3 Pétanque

Les entraînements sont ouverts à tous dès l'âge de 6 ans. Ce loisir est apprécié par des milliers d'amateurs mais aussi par de nombreux licenciés qui participent aux compétitions prévues durant l'année. Il est possible de jouer à la pétanque aussi bien en tête-à-tête qu'en équipe de deux ou de trois joueurs. Cette activité multi-générationnelle permet également de faire des connaissances.



◀ J3 Plongée

Les moniteurs initient les plongeurs à différentes pratiques, en piscine ou en extérieur, telles que la plongée en apnée, en bouteille, avec des palmes ou bien encore la plongée en scaphandre. Les J3 proposent d'effectuer son baptême, seul(e) ou en groupe. Cette décou-

verte est possible à tout âge. Par ailleurs, des séances d'entraînement sont ouvertes aux plongeurs de tous niveaux y compris aux enfants. Les plongeurs peuvent passer des attestations du niveau 1 à 3, elles leur permettront de plonger à des profondeurs allant de -10 m à -60 m.

Plus de renseignements sur le guide des sports consultable sur le site de la Ville www.amilly.com

◀ Centre équestre, club Arc en ciel

Le Club Arc en Ciel organise des animations pour petits et grands en manèges, en carrières ou bien en extérieur au terrain de cross. Les enfants de 3 à 5 ans peuvent s'initier grâce au "baby poney", une activité familiale à laquelle les parents peuvent participer en menant le poney. Des stages sont organisés pour les enfants plus âgés pendant les vacances scolaires. Le programme varie en fonction de l'âge de l'enfant et de son expérience.

◀ Club le Chesnoy – UCPA

La découverte de l'équitation est au cœur des activités proposées. Elles sont organisées sur le principe d'une colonie à thème. Le programme "poney ferme" est orienté sur la découverte de la nature et des animaux de la bergerie au poulailler à travers des jeux.



Le Chesnoy fait voyager les cavaliers en herbe jusqu'au Far-West pour ceux qui souhaiteraient pratiquer l'équitation à l'américaine et partager un moment au coin du feu. Les enfants développent ainsi leur autonomie tout en s'amusant et où ils peuvent passer des galops attestant de leur niveau.

◀ Centre équestre Les écuries des couleurs

Différentes randonnées sont ouvertes aux débutants et aux cavaliers confirmés. Un tourisme équestre qui est l'essence même du club. Le centre équestre programme des sorties tout au long de l'année (réservées l'hiver aux cavaliers confirmés) : l'équirando, des randonnées nocturnes, des treks et de l'endurance. Un bon moyen pour lier équitation, amour du cheval et redécouverte du paysage amillois au fil des saisons. La pratique de ce loisir collectif peut révéler une vocation et donner envie de passer les galops.



Des efforts récompensés

Les 10^e Trophées Amillois organisés le 27 juin dernier ont permis de saluer les performances de 36 sportifs amillois à titre individuel et de décerner 6 récompenses à des équipes à titre collectif. Amandine Martin, plus jeune arbitre de la ligue régionale de triathlon et Alexandre Coquillet, arbitre des championnats de France de judo, ont également été distingués pour leur engagement. Cet événement porté par la Ville offre l'occasion de revenir sur la saison des clubs amillois.

◀ Football : montée au sommet régional

Leader du championnat de division d'honneur régionale (DHR), l'équipe 1 des J3 Football accède à la division d'honneur, qui deviendra Régionale 1 la saison prochaine. Les hommes de Guillaume Coquelin ont également atteint les demi-finales de la Coupe du Loiret.

◀ Des jeunes plein d'avenir

Les jeunes, voire très jeunes sportifs ont fait briller Amilly. C'est le cas de Simon Carrard, gymnaste de 10 ans inscrit aux J3, qui finit la saison avec un beau palmarès : champion départemental, champion régional et 22^e aux championnats de France. Lila Desnoues, 16 ans, est championne départementale et championne régionale.

En karaté, l'équipe féminine kata cadet/junior est championne du Loiret et de la région et se classe en 7^e position aux Championnats de France.

Chez les handballeurs, les moins de 14 et moins de 16 ans sont premiers de leur poule et montent en niveau régional.



◀ Coups de raquettes

Descendus l'an dernier en départemental, les pongistes seniors remontent en Régional 3. En tennis, les équipes 1 et 2 masculines évoluent en championnat d'été régional. Idem pour les féminines. Steven Lemoine et Alexandra Lopez s'illustrent par leur bon classement, respectivement 1/6 et 5/6.

◀ Il n'y a pas d'âge...

Âges et disciplines confondus, les athlètes des J3 se sont battus, ensemble, pour gagner les interclubs. Enchaînant les performances, ils ont accumulés les points (42 216!) jusqu'à battre le record du club et grimpent en Nationale 2, niveau qu'ils avaient déjà atteint par le passé. Toujours en athlétisme, Jeanine Bernier devient championne de France Master moins de 75 ans en 5 km marche (35'20").



©DR

◀ Dans le mille

En pétanque, que ce soit en open ou en vétéran, le club a engagé plusieurs équipes. À mi-saison, les équipes montées à l'issue de l'année passée affichent de beaux parcours.

Les J3 Tir visent juste, à en juger par les belles performances accumulées dans les nombreuses catégories de la discipline, de la carabine 50 mètres à l'arbalète 18 mètres en passant par les armes anciennes. Le club totalise 25 sélections aux championnats de France et notamment une



7^e place junior pour Maxime Sauvegrain et une 16^e en senior pour Olivier Barnault.

Les archers s'illustrent dans plusieurs catégories. C'est notamment le cas d'Elise Norest, qui participera en août aux championnats de France. En 2016, la jeune femme avait terminé 4^e en catégorie senior femme arc nu. Elle avait également participé aux championnats d'Europe.



©DR

◀ Endurance

Plus longue distance de la discipline, l'Iron-Man est le nom d'une compétition dont les participants doivent enchaîner 3,8 km de natation, 180 km de cyclisme puis un marathon de 42,195 km... Véronique Roger est la deuxième féminine à terminer un IronMan, en l'occurrence, celui de Vichy dans l'Allier. Elle fait partie des Coups de cœur des Trophées Amillois avec Philippe Jondeau et les masters de l'athlétisme Jean-Pierre Horbaty et Jeanine Berrier.

◀ Bonnes prises

Comme nous le rapportons régulièrement dans Amilly-Espaces, la section judo/jujitsu envoie régulièrement ses athlètes au plus haut niveau national voire international. En jujitsu, Laure Doucet qui participe aux jeux mondiaux cet été est par exemple médaillée de bronze aux derniers championnats d'Europe et championne de France (- 55 kg), Sébastien Marty champion de France (- 85 kg), tandis que Maxime Courillon et Sébastien Hérault terminent respectivement 3^e et 2^e de leurs catégories. Chez les plus jeunes, le nombre de titres de champions régionaux dépasse la dizaine. En judo, le club s'illustre également par de bons résultats. En tournoi notamment. C'est ainsi que Ryan Cherif a remporté le tournoi national de Vendée. En duo kata, Lilian Brunel et Mathis Le Pape grimpent sur la deuxième marche du podium. 🏆

“La purification de la Vierge” a retrouvé l'église Saint-Martin

“La purification de la Vierge”. Ce tableau de 1865 signé Louis Jean-Claude Dien vient de retrouver l'église Saint-Martin qu'il avait quittée il y a dix ans, lors de la réfection de l'édifice. Sans être totalement dégradée, l'œuvre méritait de retrouver un bel éclat. La Ville d'Amilly a entrepris de la restaurer, avec l'appui de Gilles Blicck, conservateur des Monuments historiques à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Mercredi 24 mai au matin, une opération délicate est en cours à l'église Saint-Martin. Clémence et Baptiste Pouteau et Jean-Marc Darde, de l'Atelier Jean-Marc Darde, spécialiste des décors en bois, et la restauratrice d'art Clémence Fargues, sont à pied d'œuvre. Ils s'affairent autour d'un cadre imposant de 3,1 mètres sur 2,25 mètres disposé sur les bancs de l'église, reconvertis en tréteaux provisoires. Leur objectif : caler dans le cadre le châssis sur lequel s'étend la toile, puis élever tous ces éléments afin d'accrocher le tableau à son emplacement.

Un coup d'œil suffit à prendre la mesure du travail accompli par les restaurateurs, qui ont respecté l'époque de conception et le vécu de ce splendide tableau. Décrassé puis nettoyé, le cadre doré brille de nouveau, grâce à la pose en certains endroits de feuilles d'or foncé de 22,5 carats. Chaque centimètre carré du revers de la toile

a été aspiré, gommé, techniques permettant un décrassage complet. Côté pile, la couche picturale a subi un nettoyage de surface et seules les zones lacunaires ont été comblées à l'aide de mastic, retouchées puis protégées avec du vernis.

Le but d'une restauration n'est pas de faire du neuf mais de ralentir la dégradation, assure Clémence Fargues. Signaux du temps qui passe, les craquelures sont toujours là et l'émotion est intacte. //



Copie parfaite d'une œuvre conservée au Louvre

Louis Jean-Claude Dien était un copieur ! Il a reproduit, aux mêmes dimensions (280 cm x 200 cm), le tableau peint par Guido Reni au XVII^e siècle “La purification de la Vierge”, conservé au musée du Louvre depuis 1797. Cette reproduction est rare car l'original n'a pas beaucoup été copié contrairement à d'autres tableaux à sujet religieux du Louvre, atteste Gilles Blicck, conservateur des Monuments historiques intervenu pour soutenir la mairie dans son projet de restauration.

À la suite de la Révolution, beaucoup d'églises ont été vidées de leur mobilier, c'est pourquoi au XIX^e siècle, les peintres ont reçu énormément de commandes d'œuvres religieuses, explique-t-il. Le thème de la Vierge n'ayant pas de rapport direct avec le vocable de l'église, il suppose que l'œuvre a surmonté, à l'époque, l'autel dédié à la mère du Christ.

On ne sait que peu de choses de l'artiste né à Paris en 1817. Louis Jean-Claude Dien n'a jamais fait l'objet d'une monographie, poursuit l'expert. Peintre académique, il a exposé régulièrement au “Salon”, une manifestation annuelle alors organisée au Louvre.

La toile inscrite aux Monuments historiques

“La purification de la Vierge”, version Louis Jean-Claude Dien, a été inscrite aux Monuments historiques d'objets mobiliers par arrêté préfectoral en 2015.

Cet acte est la reconnaissance de l'intérêt public de l'œuvre, du point de vue de l'histoire et de l'art. Il a permis à la commune d'Amilly de solliciter des aides de la DRAC et du Département en vue de financer environ la moitié du montant de la restauration.





Fête de l'Europe

Les Belges ont su réchauffer l'atmosphère de la 13^e Fête de l'Europe très arrosée. Chaleur humaine et bonne humeur ont marqué cette édition 2017, qui laisse des souvenirs de rire et de partage.

Crédit photos : Photo Club, Serge Foly, Michel Pécher, Ville d'Amilly



En ouverture, concert de Il Gardelino, ensemble baroque dirigé par Marcel Ponsele



Hommage à Simone Veil, grande dame engagée pour l'Europe



La chanteuse Typh Barrow a conquis le public de l'Espace Jean-Vilar



Les Échasseurs de Namur en action



La société des Gilles Rif Tout d'Ju et leurs coiffes incroyables en plumes d'autruches



Des cornets de frites en veux-tu en voilà avec «Carrément Frites» ©JBDR



La création de la Fédération Nationale des Comités de Jumelage a été officialisée lors de l'inauguration de la Fête de l'Europe



La Chiva Gantiva



Bali Murphy

Des activités pour tous les âges ont émaillé ces deux jours de fête



Paroles de Belges

“L’Europe est plus que tout, et surtout dans une période de houle et d’intolérance, indispensable pour la culture et la solidarité”

Anne Lenoir, directrice du Centre culturel de Wallonie-Bruxelles



“Vu le bel accueil, nous reviendrons certainement l’année prochaine !”

Christian Brogniez, Grand maître de la confrérie des bières Jean de Nivelles

“J’aime cette idée de rencontre pour mieux connaître la différence, pour qu’elle ne soit plus un danger mais devienne une richesse”

Myriam Berry Hoornaert



“Vous avez réuni les gaufres de Liège et les bières de Nivelles : c’est ce qu’on appelle un bon compromis à la belge !”

Daniel Houbrechts, de la confrérie des gaufres liégeoises



“Les groupes présents à la Fête de l’Europe représentent bien le patrimoine, certaines habitudes, un certain ancrage sociétal belge”

Patrick Dessambre, président des Échasseurs de Namur



L'italien et l'espagnol s'invitent dans la conversation

Les cours de conversation d'italien et d'espagnol reprennent à la rentrée. Ouverte aux adultes débutants et initiés, cette formule est, comme son nom l'indique, centrée sur la pratique orale de ces deux langues. Il n'y a pas de secret : c'est le meilleur moyen de progresser.

► Espagnol :

Niveau débutant* : mardi de 15h00 à 16h00

Niveau intermédiaire : mardi de 14h00 à 15h00

Niveau avancé : mardi de 13h00 à 14h00

► Italien :

Niveau débutant* : lundi de 14h30 à 15h45

Niveau intermédiaire : jeudi de 18h15 à 19h30

Niveau avancé : lundi de 18h15 à 19h30

Les séances ont lieu à la maison des associations, au 10, place de la Paix.

* Consulter le service Jumelage au 02 38 28 76 68

Tarifs trimestriels (valables jusqu'au 31 décembre 2017)

Espagnol : Amillois 18,20 € / Hors commune 22,60 €

Italien : Amillois 22,60 € / Hors commune 28,40 €



En cours d'espagnol ▲ et d'italien ▼



Tribune Libre

Question de légitimité

L'évidence du raz de marée de La République en marche cache une autre réalité, infiniment moins glorieuse et moins confortable pour Emmanuel Macron. Un autre raz de marée, celui des abstentionnistes. Le constat, bien sûr, a occupé une partie des uns des quotidiens au lendemain du scrutin. Mais les conséquences de ce véritable naufrage démocratique ont été nettement moins commentées. Elles méritent pourtant que l'on s'y attarde. D'abord, parce que c'est en soi un motif d'inquiétude dans une démocratie. Ensuite, parce qu'avec moins de 50% de participation, et après une présidentielle remportée plutôt par rejet du Front national que par adhésion à son projet, Emmanuel Macron dispose d'une bien faible légitimité.

Va-t-il en tenir compte? Évidemment non. Il se prépare au contraire à abuser de cette majorité en trompe-l'œil pour imposer au pays une contre-révolution sociale sans précédent.

Il s'apprête à liquider le code du travail, en procédant par ordonnances. Et voilà, de surcroît, qu'il veut pérenniser l'état d'urgence en l'intégrant à la loi commune. Il faut lui reconnaître à cet égard une certaine cohérence. Des manifestations contre les ordonnances pourront ainsi, dans certaines conditions, tomber sous le coup d'une loi officiellement

destinée à combattre le terrorisme.

Les résultats des législatives confirment par ailleurs que le Président de la République va disposer d'une majorité écrasante de députés. Le paradoxe est qu'elle ne correspond à aucune majorité dans le pays, ni chez les salariés, ni chez les jeunes et les privés d'emplois qui aspirent à une sécurité d'emploi et de formation pour une vie digne.

L'Assemblée nationale n'est pas la société française. Elle l'est moins que jamais, malgré les innombrables discours sur la 'société civile'. Car la gauche sociologique n'a pas disparu pour autant. Les salariés et les couches populaires vont, d'une façon ou d'une autre, réagir aux coups qui leur seront portés. La question est de savoir comment cela va s'exprimer. Et quand. Tout de suite, ou un peu plus tard si le discours macronien, qui vise à faire baisser les chiffres du chômage par la précarité, fait un moment illusion. Quoi qu'il en soit, la question de la légitimité, qui n'est rien d'autre en fait que la prétention du Medef à faire consensus autour de ses projets, va ressurgir. 🗨️

Retrouvez mon expression mensuelle sur le site internet de la commune à la rubrique "Vie municipale".



Votre élu d'opposition PCF, de la liste "Une gauche solidaire pour Amilly"

Éric Louis

commissions : Éducation-Enfance, Affaires sociales, Sport-Jeunesse, Culture, Travaux-Aménagement territoire, Finances.

Courrier à adresser en mairie - Courriel : gauche.solidaire@free.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

Le premier été des Tanneries

Le Centre d'art contemporain – Les Tanneries passe à l'heure d'été et propose de nombreuses activités conviviales ouvertes à tous, axées sur la détente et l'expérimentation ludique. Pour profiter pleinement de cette programmation estivale, le lieu sera animé le jour comme la nuit.

Le jour

- **Un déjeuner aux Tanneries** : visite découverte suivie d'un repas (non fourni / tiré du sac) puis d'une promenade dans le parc de sculptures. Accès libre.
- **Mercredis et jeudis, c'est Tanneries** : toute la journée en extérieur, atelier de réalisation d'une forme sculpturale, architecturale ou poétique, autour des œuvres du Parc de sculptures. Ouvert à partir de 6 ans.

Trois thématiques :

- "Mues scotchantes" : autour du *Funambule* de Philippe Ramette, la réalité réinventée avec des personnages de scotch.
- "Géodosis" : autour de la *Boule mystérieuse* d'Antoine Dorotte, création d'une cité imaginaire en polyèdres faits d'arêtes de papier roulé.
- "Limbes XXL" : autour de la *Renouée* de Pierre Tual, après observation de la végétation du parc, réalisation de feuilles géantes à l'aide de grillage.


Prévoir le repas du midi, café offert. Participation libre pour les adultes et les enfants à partir de 6 ans accompagnés d'un adulte. Nombre de places limité, inscription obligatoire.



Au crépuscule...

- Lecture estivale, proposée par la médiathèque. Textes de tous genres sur les étoiles, l'utopie, la résistance en lien avec le thème de l'exposition "L'éternité par les astres".
- "Cosmographie", atelier de tracé de constellations à la craie phosphorescente sur le parvis du centre d'art suivi d'un repas (non fourni) et d'une visite de l'exposition. Réservation conseillée.

À la nuit tombée...

- Observation des étoiles avec l'astro-club de Villemandeur, à l'occasion de la clôture de l'exposition "L'éternité par les astres" Projection d'une carte du ciel et observation des étoiles. Nombre de places limitées, inscription obligatoire. 

POUR EN SAVOIR PLUS - Tél. : 02 38 85 28 50 ou contact-tanneries@amilly45.fr

Sensible aux sollicitations d'un public toujours plus curieux et régulier, le centre d'art accélère le rythme de sa programmation artistique en ouvrant un nouvel espace d'exposition jouxtant la Verrière.

Jean-François Lacalmontie (né en 1947) et Didier Mencoboni (1959) sont les deux artistes peintres invités à inaugurer la Petite galerie. Leur pratique est marquée par un certain sens du jeu, parfois proche de l'improvisation musicale.

L'exposition "Le chant des sirènes" est à découvrir jusqu'au 27 août.



Didier Mencoboni, *Étagère XIV sur étagère XV*, 200 x 82 x 16 cm, 1990-1999.

Les dates et les horaires de toutes les animations sont à consulter sur l'agenda p. 4 ou sur les sites Internet www.lestanneries.fr et www.amilly.com

Cet été, la nature, s'offre à vous

A Amilly, la nature est omniprésente. La période estivale est idéale pour en profiter. Dans ce but, la Ville a réalisé des itinéraires de randonnées pédestres ou cyclistes.

À chacun sa randonnée!

Grand marcheur, cycliste occasionnel, balade du dimanche : les circuits sont accessibles à toute la famille.



À pied

- Le Coteau, 10,5 km (variante 5,5 km)
- Le canal et la plaine, 10,5 km
- La forêt et les bois, 12 km (variante 7,6 km)
- Les puits et les mares, 12 km

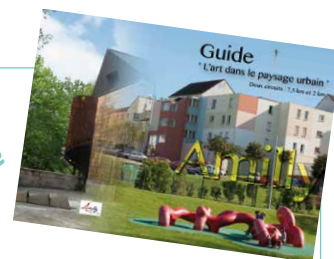


À vélo

- Le parcours des hameaux, 24 km, niveau facile
- Centre-bourg / Saint-Firmin, 22 km, niveau moyen, accessible à tous
- Les cultures et les bois, 19 km, niveau moyen
- La grande boucle, 35 km (variante 25 km), niveau moyen



Circuit "L'art dans le paysage urbain"



Du centre-bourg jusqu'au monument aux morts de la Nivelle, le parcours retrace les différentes installations d'œuvres d'art et aménagements architecturaux réalisés par la commune ces dernières années. Pour en savoir plus, suivez les explications du guide !

Le circuit passe notamment par les étangs. Pour des raisons de sécurité, veuillez bien suivre le chemin indiqué dans le guide et ne pas vous en écarter.

Les guides sont disponibles à l'accueil de la mairie ou téléchargeables sur le site www.amilly.com

Trois parcs municipaux

Amilly dispose de trois parcs. Chacun possède un décor, qui enveloppe une atmosphère singulière.

Aux Centre d'art contemporain – Les Tanneries, le parc de sculptures

Au détour d'une visite au centre (ou non), venez explorer cette presqu'île entourée de deux bras du Loing, à la recherche d'installations aussi curieuses que diverses... Un temps suspendu bon pour le corps et l'esprit. Accessible aux horaires d'ouverture du centre d'art du mercredi au dimanche de 14 h 30 à 18 h 00.

Au centre-bourg, le parc des Terres-Blanches

Poumon vert au milieu d'une zone urbanisée, le parc permet de passer un bon moment en famille à l'aire de jeu ou de se reposer au bord de la mare aménagée en contrebas, lire un livre, ou simplement admirer les arbres et les plantes entretenus au fil des saisons.

À l'orée de la zone commerciale, le domaine de la Pailleterie

Le parc est idéal pour flâner à travers les allées du verger de pommiers, dans les bois, le long des rivières Vernisson et Puisseaux, aux abords de la petite ferme aux animaux. Un écrin de verdure où il fait bon se promener en famille. 🌿

Aux étangs, faites le plein de vie !

Une balade guidée est organisée à l'étang des Savoies et des Népruns, à la fin de l'été.

La Ville d'Amilly et le Conservatoire Espaces naturels Centre-Val de Loire proposent de partir à la découverte de la faune et de la flore des étangs à l'occasion d'une sortie organisée samedi 26 août, à 10 heures. Guidés par un animateur du Conservatoire, les participants observeront peut-être des libellules comme le majestueux anax empereur, des demoiselles ou encore des oiseaux tels que le martin pêcheur et des poissons présents dans cette zone humide. Côté flore, le saule Marceau, l'iris d'eau ou encore le pigamon jaune n'auront plus de secret pour eux.

Le groupe fera un détour par le Moulin Bardin, tout proche des étangs, afin de découvrir le projet de réhabilitation entrepris par les bénévoles de l'Association de sauvegarde et d'animation du Moulin Bardin d'Amilly (ASAMBA) en lien avec la mairie d'Amilly.

Plus d'informations sur le Conservatoire et son programme d'animations sur le site www.cen.centredeloire.org

INFOS PRATIQUES

Gratuit. Prévoir chaussures de marche et vêtements adaptés. Ne pas hésiter à apporter une paire de jumelles et /ou un appareil photo. Renseignements et inscriptions obligatoires avant le vendredi 25 août à 12 heures
Tél. : 02 38 59 97 29.



Les animations à la médiathèque



Lectures estivales dans le jardin de la médiathèque

Les transats et parasols sont de retour dans le jardin de la médiathèque pour toujours plus de lectures à haute voix. Lectures suivies d'un apéritif (si vous voulez apporter quelque chose, c'est avec plaisir !)

- Mercredi 26 juillet à 18h30 : séance adultes, à partir de 15 ans.
- Jeudi 27 juillet à 10h30 : séance pour les enfants à partir de 3 ans.
- Mercredi 9 août à 18h30 : séance tout public, à partir de 5 ans.
- Mercredi 23 août à 18h30 : séance adultes, à partir de 15 ans.
- Jeudi 24 août à 10h30 : séance pour les enfants à partir de 3 ans.

ET mercredi 16 août à 18h30 lecture estivale édition spéciale Tanneries

Retrouvez l'équipe des bibliothécaires au Centre d'art contemporain - Les Tanneries pour une lecture spéciale autour de l'exposition "L'éternité par les astres". Séance adultes, à partir de 15 ans.

Les sakakultures : tout l'été

Découvrez nos "sakakultures" : vous y trouverez un ensemble de documents autour d'un thème mystérieux, qui vous donneront envie de les emprunter... Disponibles tout l'été pour tous les âges !



Les siestes musicales : tous les après-midis d'été

Venez vous détendre dans le jardin de la médiathèque en écoutant de la musique douce ! Lecture et sieste scientifiquement recommandées dans les transats à votre disposition. Tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis après-midis.



Partir en livre : des jeux littéraires jeudi 20, vendredi 21 et mardi 25 juillet à 10h

Souhaitée par le ministère de la Culture et de la Communication, Partir en livre, la grande fête du livre pour la jeunesse, est organisée par le Centre national du livre avec le soutien du Salon du Livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis.

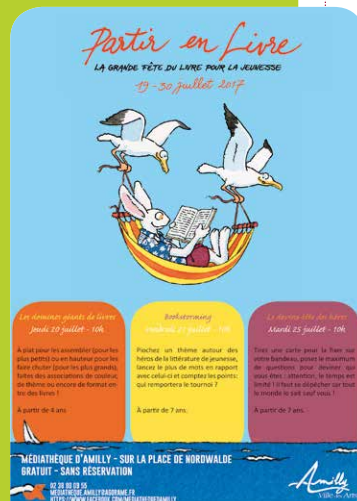
Avec Partir en livre, manifestation nationale, gratuite, populaire et festive, le livre sort de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes pour leur transmettre le plaisir de lire.

Ateliers, lectures, rencontres, jeux...

Les animations proposées dans toute la France sont autant d'invitations à lire et aimer lire en toute liberté, pour tous, des tout-petits aux jeunes adultes, en famille ou entre amis sur leurs lieux de vacances ou près de chez eux.

Dans ce cadre, la médiathèque organise sur la place de Nordwalde (sous réserve de bonne météo) des petits tournois de jeux littéraires :

- **jeudi 20 juillet à 10h** : Les dominos géants de livres
À plat pour les assembler (pour les plus petits) ou en hauteur pour les faire chuter (pour les plus grands), faites des associations de couleur, de thème ou encore de format entre des livres ! À partir de 4 ans.
- **vendredi 21 juillet à 10h** : Bookstorming
Piochez un thème autour des héros de la littérature de jeunesse, lancez le plus de mots en rapport avec celui-ci et comptez les points : qui remportera le tournoi ? À partir de 7 ans.
- **mardi 25 juillet à 10h** : Le devine-tête des héros
Tirez une carte pour la fixer sur votre bandeau, posez le maximum de questions pour deviner qui vous êtes : attention, le temps est limité ! Il faut se dépêcher car tout le monde le sait sauf vous ! À partir de 7 ans.



Pour en savoir plus

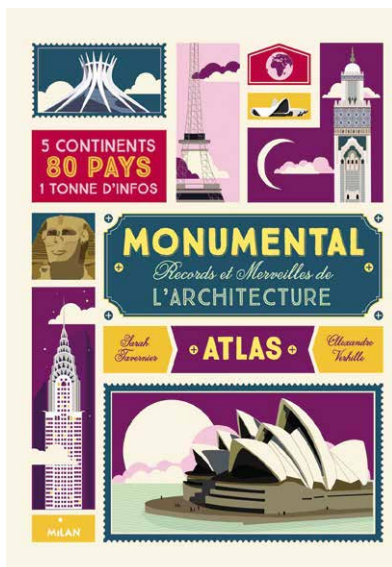
Médiathèque d'Amilly - 56, rue des Droits de l'Homme
Tél. 02 38 90 09 55
Courriel : mediatheque.amilly@agorame.fr
<https://www.facebook.com/mediathequedamilly/info>

Ouverture au public : le mardi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Un livre, un titre

MONUMENTAL : RECORDS ET MERVEILLES DE L'ARCHITECTURE DE SARAH FAVERNIER ET ALEXANDRE VERHILLE (MILAN JEUNESSE)

Quelle est la plus haute tour d'Europe ? Sur combien de kilomètres s'étend la Grande Muraille de Chine ? Combien de livres peut contenir la bibliothèque centrale de Seattle ? Autant de questions qu'il peut y avoir de monuments sur chaque continent. L'occasion rêvée pour découvrir une multitude d'anecdotes sur des monuments du monde entier à travers ce documentaire, *Monumental : records et merveilles de l'architecture*. Cet atlas est divisé en six chapitres, correspondant aux six grands continents. Un code couleur est mis en place, afin de pouvoir retrouver facilement le pays visité. Après quelques chiffres clés, nous entamons un véritable tour du monde architectural, de la mosquée Hassan II de Casablanca, en passant par la Maison du Parlement à Dacca et le monument de la Réunification à Yaoundé. Les descriptions sont brèves et précises, l'accent est mis sur les particularités de chaque monument présenté. Détail important, il n'y a aucune photo dans cet atlas ! Sarah Tavernier et Alexandre Verhille ont mis du cœur à l'ouvrage en illustrant toutes les œuvres architecturales présentées. Le résultat est réussi, les dessins sont d'un réalisme frappant. Un magnifique documentaire à mettre entre les mains des curieux. 🍷



Disponible à la médiathèque, Espace Jeunesse, section documentaire (721 TAV)



DVD - adultes

PATERSON, UN FILM DE JIM JARMUSCH (LE PACTE, 2017)

Si Jim Jarmusch, figure majeure du cinéma indépendant états-unien depuis le milieu des années 80, a dépassé depuis quelques temps la soixantaine, l'heure de la retraite n'a pas sonné pour lui. L'année 2016 l'a vu présenter deux films : le premier, *Gimme Danger*, un documentaire consacré au groupe de rock The Stooges et le second, une fiction, en compétition officielle au Festival de Cannes 2016, *Paterson*.

Après l'excellent *Only lovers left alive* en 2013, Jarmusch poursuit son travail en dehors du temps, en dehors de notre temps ; en marge d'une modernité exacerbée et d'une société qui va à toute vitesse... sans savoir vraiment où.

Paterson nous propose de partager une semaine de la vie d'un couple vivant à *Paterson*, cité ouvrière du New-Jersey usée par la crise. Lui est chauffeur de bus et poète à ses heures ; elle se cherche un peu... et se trouve parfois ! *Paterson*, c'est également le nom du personnage principal, parfaitement interprété par Adam Driver. *Paterson*, c'est aussi le nom d'un recueil de poésie d'une des figures majeures de la poésie nord-américaine du XX^e siècle : William Carlos Williams. L'art minimaliste de Williams est au cœur de ce très beau film, ode aux petits bonheurs simples du quotidien, éloge de l'amour, sublimation de l'épure. *Paterson*, c'est l'apologie de la banalité comme mécanisme de survie poétique. 🍷

Disponible à la médiathèque, Espace Musique et cinéma, section Vidéotheque (F JAR)

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

Mervan Kusluoglu Batmaz, Éléna Duena, Kelly Brécy Gaudon, Dylia Megchiche, Louann Le Grand, Nolhan Mazard Pau, Nadia Girault, Gaspard Tourret, Emma Micoud, Tyan Rondeaux, Lya Soares Rouland, Garance Chaumeron Pouillet, Noah Lecq, Mélia Gadouri, Jade Monlouis Bonnaire, Louise Lubin.

Mariages :

Christian Jouy et Nadège Ratkowski
Fabrice Bailly et Laurianne Godon

Noces d'Or et Diamant :

Monsieur et Madame Bajou Jean-Claude et Nicole (noces d'Or)
Monsieur et Madame Roy Raymond et Simonne (noces de Diamant)
Monsieur et Madame Chagot Jean-Marie et Mireille (noces de Diamant)

Décès :

André Bouchet, Janine Sognot veuve Moreau, Gérard Reby, Gérard Palka, Marcel Louis, Renée Beauvallet veuve Bezeault, Léone Frièse veuve Fauconnier, Nicole Guérin veuve Dupuy, André Reine, Jeannine Delaporte veuve Wozniak, Jacques Joimel, Raymonde Garnier veuve Georget, Simone Bouvier veuve Meilchen, Bruno Rouviere, Yveline Laurent épouse Perez, Paul Jazat, Suzanne Roux veuve Ettlin, Colette Loiseau veuve Gillet, Jean Fediakine, Chantal Schoumacher épouse Tual, Claudine Missonnier épouse Godon, Martine Pecqueux veuve Chatain, Danièle Ferry, Lyliane Lhomme épouse Chaussereau, Nicole Drobinenko veuve Cugnet, Paul Berger, André Rougeron, Catherine Delamare épouse Bâchet, Jeannine Reméné, Eliane Plazanet veuve Kieffer.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine réunion :
mercredi 27 septembre
à 20h00 - Maison Saint-Loup.

Le compte rendu est régulièrement affiché sur les panneaux extérieurs face à la mairie et consultable sur le site de la Ville www.amilly.com

AMILLY

Paul Agnew



Ensemble Jacques Moderne



Parlement
de Musique

VILLE DES ARTS

Ensemble
Abendmusik



SAISON MUSICALE



L'Escadron volant
de la reine

Adam Laloum
& Victor Julien-Laferrière



2017
2018

Ouverture de la billetterie le mercredi 06 septembre
Espace Jean-Vilar - 264, rue de la Mère-Dieu à Amilly - Service culturel de l'AME - 1 Fbg de la Chaussée à Montargis
Retrouvez la brochure de la saison musicale sur notre site internet www.amilly.com

